



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023-2024**

**Master ADMINISTRATION ECONOMIQUE
ET SOCIALE**

Parcours 1 : DASSS - Administration du secteur social

Parcours 2 : DASSS Management et administration du secteur social - 2e année

Parcours 3 : DASSS - Administration des établissements de santé

Parcours 4 : DASSS Management et administration des établissements de santé - 2e année

Conseil de Gestion : le 13 juillet 2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12 septembre 2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Agnès ROCHE / Sacha LEDUC

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Administration du secteur social	Agnès ROCHE Sacha LEDUC	agnes.roche@uca.fr sacha.leduc@uca.fr
Management et administration du secteur social		
Administration des établissements de santé		
Management et administration des établissements de santé		

Contact en scolarité : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
Assiduité aux TD	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Le délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé est impérativement inférieur à 1h. Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante. -30 minutes pour les épreuves de 1 heure et 2 heures -1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en contrôle continu annoncée préalablement l'étudiant sera considéré comme défaillant. En cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu annoncée préalablement ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant, une épreuve de substitution sera programmée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution l'étudiant sera déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 AES parcours AES	1 mois	

M1 AES parcours ASS	1 mois	Avant le 30 septembre N+1
M2 AES parcours AES	2 mois	
M2 AES parcours MAES	2 mois	
M2 AES parcours ASS	2 mois	
M2 AES parcours MASS	2 mois	

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Agnès ROCHE, Sacha LEDUC

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Administration du secteur social				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

Master 1 - Parcours Administration des établissements de santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

Master 2 - Parcours Administration du secteur social				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3	30	X	

Master 2 - Parcours Administration des établissements de santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

Master 2 - Parcours Management et Administration du secteur social				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3	30	X	

Master 2 - Parcours Management et Administration des établissements de santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	
B	UE1-UE2-UE3-UE4	30	X	

MASTER 1 - Parcours Administration du secteur social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Fondamentaux juridiques	9													
		EC 1 : Droit approfondi du travail		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit de la sécurité sociale		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 3 : Droit de la sécurité sociale - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		UE 2 : Questions sanitaires et sociales 1	9													
		EC 1 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale		60	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		UE 3 : Politiques publiques	6													
		EC 1 : Politiques publiques		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Politiques publiques - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		UE 4 : Professionnalisation	6													
		EC 1 : Techniques d'enquêtes		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 2 : Communication orale		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 3 : Initiation à la recherche														
			30													
		UE 1 : Cadres juridiques et comptables	9													
		EC 1 : Droit de la responsabilité administrative		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Gestion financière et comptable des organisations		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	

2	B	EC 3 : Gestion financière et comptable des organisations - TD	30	EvC	2	E et/ou O	1	M	1	M		
		UE 2 : Questions sanitaires et sociales 2	12									
		EC 1 : Système de protection sociale en Europe	30	EvT	1	E	3H			1	E	1H
		EC 2 : Système de protection sociale en Europe - TD	30	EvC	2	E et/ou O		1	M	1	M	
		EC 3 : Acteurs du secteur social	30	EvT	1	E	1H			1	E	1H
		EC 4 : L'intervention sociale : histoire, sociologie, organisation	30	EvT	1	E	1H			1	E	1H
		UE 3 : Professionnalisation	6									
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)	60	EvT	1	M et/ou S				1	M et/ou S	
		UE 4 : Anglais	3									
		EC 1 : Anglais	30	EvC	2	E et/ou O		1	O	1	O	
	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Administration du secteur social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **39 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Questions sociales	9												
		EC 1 : Analyse des comportements déviants		60	EvC	2	E et/ou O		1	M					
		EC 2 : Analyse des comportements déviants - TD													
		EC 3 : Psychosociologie du travail		30	EvC	2	E et/ou O		1	M					
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9												
		EC 1 : Analyse financière		30	EvT	1	E	1H							
		EC 2 : GRH		30	EvT	1	E	1H							
		EC 3 : GRH - TD		30	EvC	2	E et/ou O		1	M					
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9												
		EC 1 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social 1		30	EvC	2	E et/ou O		1	M					
		EC 2 : Techniques d'enquêtes		30	EvC	2	E et/ou O		1	M					
		EC 3 : Note de synthèse dans le secteur social		30	EvC	2	E et/ou O		1	M					
		UE 4 : Anglais	3												
	EC 1 : Anglais		30	EvC	2	E et/ou O		1	O						
		30													
		UE 1 : Insertion, famille, dépendance et action publique	12												
		EC 1 : Enfance, famille et action publique													

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

4	B	EC 2 : Enfance, famille et action publique - TD	30	EvC	2	E et/ou O		1	M
		EC 3 : Handicap, vieillesse et action publique	30	EvT	1	E	3H		
		EC 4 : Approche sociale du handicap et de la vieillesse	30	EvC	2	E et/ou O		1	M
		EC 5 : Exclusion, insertion et action publique	30	EvC	2	E et/ou O		1	M
		EC 6 : Exclusion, insertion et action publique - TD							
		UE 2 : Recherche et pratique professionnelle	6						
	EC 1 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur social 2	30	EvC	2	E et/ou O		1	M	
	EC 2 : Communication orale dans le secteur social	30	EvC	2	E et/ou O		1	M	
	UE 3 : Stage	12							
	EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)	120	EvT	1	M et/ou S				
	30								

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{de} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Management et administration du secteur social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences															
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance							
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
3	A	UE 1 : Questions sociales	9																
		EC 1 : Analyse des comportements déviants		60	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 2 : Analyse des comportements déviants - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 3 : Psychosociologie du travail		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9																
		EC 1 : Analyse financière		30	EvT		1	E	1H										
		EC 2 : GRH		30	EvT		1	E	1H										
		EC 3 : GRH - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9																
		EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1		90	EvC		2	E et/ou O			1	M							
UE 4 : Anglais	3																		
EC 1 : Anglais		30	EvC		2	E et/ou O			1	O									
		30																	
		UE 1 : Insertion, famille, dépendance et action publique	12																
		EC 1 : Enfance, famille et action publique		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 2 : Enfance, famille et action publique - TD		30	EvT		1	E	3H										
		EC 3 : Handicap vieillesse action publique		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 4 : Approche sociale du handicap et de la vieillesse		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

4	B	EC 5 : Exclusion, insertion et action publique		30	EvC		2	E et/ou O		1	M	
		EC 6 : Exclusion, insertion et action publique - TD										
		UE 2 : Outils de professionnalisation	6									
		EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 2		60	EvC		2	E et/ou O		1	M	
		UE 3 : Stage	12									
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		120	EvT		1	M et/ou S				
		30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{de} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 1 - Parcours Administration des établissements de santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Fondamentaux juridiques	9													
		EC 1 : Droit approfondi du travail		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit de la sécurité sociale		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 3 : Droit de la sécurité sociale - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		UE 2 : Questions sanitaires et sociales 1	9													
		EC 1 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale		60	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Grands enjeux de la protection sanitaire et sociale - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		UE 3 : Politiques publiques	6													
		EC 1 : Politiques publiques		30	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Politiques publiques - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		UE 4 : Professionnalisation	6													
		EC 1 : Techniques d'enquêtes		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 2 : Communication orale		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 3 : Initiation à la recherche														
			30													
		UE 1 : Cadres juridiques et comptables	9													
		EC 1 : Droit de la responsabilité administrative		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Gestion financière et comptable des organisations		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	

2	B	EC 3 : Gestion financière et comptable des organisations - TD	30	EvC	2	E et/ou O	1	M	1	M		
		UE 2 : Questions sanitaires et sociales 2	12									
		EC 1 : Système de protection sociale en Europe	30	EvT	1	E	3H			1	E	1H
		EC 2 : Système de protection sociale en Europe - TD	30	EvC	2	E et/ou O		1	M	1	M	
		EC 3 : L'organisation sanitaire	30	EvT	1	E	1H			1	E	1H
		EC 4 : Acteurs du secteur social	30	EvT	1	E	1H			1	E	1H
		UE 3 : Professionnalisation	6									
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)	60	EvT	1	M et/ou S				1	M et/ou S	
		UE 4 : Anglais	3									
		EC 1 : Anglais	30	EvC	2	E et/ou O		1	O	1	O	
		30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2^{de} chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Administration des établissements de santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 1 : Administration des établissements sanitaires	9														
		EC 1 : Les établissements de santé		30	EvT		1	E	1H								
		EC 2 : Financement des établissements de santé		30	EvT		1	E	1H								
		EC 3 : Responsabilité des établissements		30	EvC		2	E et/ou O		1	M						
		EC 4 : Responsabilité des établissements - TD															
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9														
		EC 1 : Analyse financière		30	EvT		1	E	1H								
		EC 2 : GRH		30	EvT		1	E	1H								
		EC 3 : GRH - TD		30	EvC		2	E et/ou O		1	M						
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9														
		EC 1 : Note de synthèse dans le secteur sanitaire		30	EvC		2	E et/ou O		1	M						
		EC 2 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur sanitaire 1		30	EvC		2	E et/ou O		1	M						
		EC 3 : Techniques d'enquêtes		30	EvC		2	E et/ou O		1	M						
		UE 4 : Anglais	3														
EC 1 : Anglais		30	EvC		2	E et/ou O		1	O								
		30															

Oral transversal portant sur les matières non validées

4	B	UE 1 : Outils de direction	6									les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)	
		EC 1 : Droits et devoirs des patients et praticiens		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 2 : Droits et devoirs des patients et praticiens - TD											
		EC 3 : Certification, évaluation, qualité		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 4 : Certification, évaluation, qualité - TD											
		UE 2 : Action de l'Etat	6										
		EC 1 : Handicap, vieillesse et action publique		30	EvT		1	E	3H				
		EC 4 : Approche sanitaire du handicap et de la vieillesse		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		UE 3 : Recherche et pratique professionnelle	6										
		EC 1 : Communication orale dans le secteur sanitaire		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 2 : Atelier d'écriture professionnelle dans le secteur sanitaire 2		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		UE 4 : Stage	12										
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		120	EvT		1	M et/ou S					
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

MASTER 2 - Parcours Management et administration des établissements de santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Administration des établissements sanitaires	9													
		EC 1 : Les établissements de santé		30	EvT		1	E	1H							
		EC 2 : Financement des établissements de santé		30	EvT		1	E	1H							
		EC 3 : Responsabilité des établissements		30	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		EC 4 : Responsabilité des établissements - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		UE 2 : Outils de gestion du secteur sanitaire et social	9													
		EC 1 : Analyse financière		30	EvT		1	E	1H							
		EC 2 : GRH		30	EvT		1	E	1H							
		EC 3 : GRH - TD		30	EvC		2	E et/ou O			1	M				
		UE 3 : Outils de professionnalisation	9													
EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1		90	EvC		2	E et/ou O			1	M						
UE 4 : Anglais	3															
EC 1 : Anglais		30	EvC		2	E et/ou O			1	O						
		30														
UE 1 : Outils de direction	6															
EC 1 : Droits et devoirs des patients et praticiens		30	EvC		2	E et/ou O			1	M						

Oral transversal portant sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

4	B	EC 2 : Droits et devoirs des patients et praticiens - TD								
		EC 3 : Certification, évaluation, qualité	30	EvC	2	E et/ou O	1	M		
		EC 4 : Certification, évaluation, qualité - TD								
		UE 2 : Action de l'Etat	6							
		EC 1 : Handicap, vieillesse et action publique	30	EvT	1	E	3H			
		EC 4 : Approche sanitaire du handicap et de la vieillesse	30	EvC	2	E et/ou O	1	M		
		UE 3 : Outils de professionnalisation	6							
		EC 1 : Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 2	60	EvC	2	E et/ou O	1	M		
		UE 4 : Stage	12							
EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)	120	EvT	1	M et/ou S						
	30									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser